

L'an DEUX MIL QUATRE, le VENDREDI 18 JUIN, à 15 h 23, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Député-Maire (séance clôturée à 20 h 45).

ETAIENT PRESENTS

René-Paul VICTORIA/ Jean-Jacques MOREL/ Dominique FOURNEL/ Nassimah DINDAR (arrivée à 15 h 34, au Rapport n° 04/3-01)/ Ibrahim DINDAR/ Patricia HOARAU/ Gino PONIN-BALLOM/ Serge HOARAU/ Christian ALBANY (arrivé à 15 h 44, au Rapport n° 04/3-01)/ Albert LEBON/ Patricia SALIMINA/ Georges FRUTEAU DE LACLOS/ Pascal HO-CHUI/ Claudine GERMAIN/ Jean-Claude PAYET/ Rose Mai AIMART/ Marie-Ghislaine RAMASSAMY/ Daniel POUNY/ Jean-Baptiste RIVIERE/ Jeannine SISAHAYES/ Marie Julianne BABEF/ Antoine Henri LAURET/ Marie-Aillette DE FLORE/ Hervé MARODON/ Nicole LAURET/ Josiane PEPIN/ Gilda BABY/ Jean-Pierre SERVEAUX/ Rose-May LAW KI / Jean-Hugues POYNIN/ Marie Jocelyne AUBRAS/ Sonia IBAO/ Richemont SOUCRAMANIEN/ Nalini VELOUPOULE-MERLO/ Nathalie CLAIN (arrivée à 16 h 06, au Rapport n° 04/3-01) / Paul HOARAU (arrivé à 16 h 22, au Rapport n° 04/3-01)/ Michel TAMAYA/ Sudel FUMA (arrivé à 16 h 47, au Rapport n° 04/3-01)/ Marie-Cécile SEIGLE-VATTE/ Alain ARMAND/ Hajasoa PICARD/ Yasmina PANSBHAYA/ Erick FONTAINE

ETAIENT REPRESENTES

Pascal GRONDIN		par Georges FRUTEAU DE LACLOS
Jean-Pierre FOURTOY		par Dominique FOURNEL
Hélène YOULA		par Jean-Claude PAYET
Minh NGUYEN	<i>pour la durée de la séance</i>	par Serge HOARAU
Charles-Henri GERARD		par Hervé MARODON
Nadine ÉCLAPIER		par Marie-Ghislaine RAMASSAMY
Marie-Claude DAMON		par Claudine GERMAIN
Nathalie CLAIN	<i>jusqu'à son arrivée à 16 h 06</i>	par Jean-Hugues POYNIN
Paul HOARAU	<i>jusqu'à son arrivée à 16 h 22</i>	par Michel TAMAYA
Aude PALANT-VERGOZ	<i>à l'arrivée à 16 h 22 de son mandataire</i>	par Paul HOARAU
Camille SUDRE	<i>jusqu'au départ à 16 h 22 de son mandataire</i>	par Yasmina PANSBHAYA
Hajasoa PICARD	<i>à son départ à 19 h 26</i>	par Michel TAMAYA
Nassimah DINDAR	<i>à son départ à 19 h 54</i>	par Jean-Jacques MOREL
Ibrahim DINDAR	<i>à son départ à 20 h 26</i>	par Gino PONIN-BALLOM

Les membres présents (43 sur 55) formant la majorité de ceux actuellement en exercice ont pu délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la Loi du 5 avril 1884 (Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales), procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Nalini VELOUPOULE-MERLO a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR DE SEANCE
(examen reporté à une séance ultérieure)

L'examen des Rapports n° 04/3-36 et n° 04/3-46 a été reporté à une séance ultérieure du Conseil Municipal.

PRESIDENCE DE SEANCE
(examen et vote du Compte Administratif)

En application de l'Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, du Président de Séance et de la personne appelée à le suppléer en cas d'indisponibilité, à savoir : Jean-Jacques MOREL et Dominique FOURNEL, chargés de remplacer le Député-Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs au Compte Administratif :

- Budget principal Rapport n° 04/3-01,
- Budget Annexe Eau Rapport n° 04/3-04,
- Régies
- . Affaires Funéraires Rapport n° 04/3-11,
- . Marchés et Droits de Place Rapport n° 04/3-14.

MISE AUX VOIX DES RAPPORTS

en application des Articles L. 2121-14 et L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/3-01	Compte Administratif 2003 Budget principal
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/3-04	Compte Administratif 2003 Budget Annexe Eau
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/3-11	Compte Administratif 2003 Régie Affaires Funéraires
- Jean-Jacques MOREL	Rapport n° 04/3-14	Compte Administratif 2003 Régie Marchés et Droits de Place
- Dominique FOURNEL en remplacement du Député-Maire -élu intéressé-	Rapport n° 04/3-23	Saint-Denis 2000
- Jean-Jacques MOREL en remplacement du Député-Maire -élu intéressé-	Rapport n° 04/3-39	Saint-Denis 2000
- Jean-Jacques MOREL en remplacement du Député-Maire -élu intéressé-	Rapport n° 04/3-62	acquéreur du terrain DT 120 Saint-Denis 2000 Contrat de Ville

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

	MEMBRE DE LA	
- Albert LEBON	CGE	du Rapport n° 04/3-03 au Rapport n° 04/3-07

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11
du Code Général des Collectivités Territoriales

(suite)

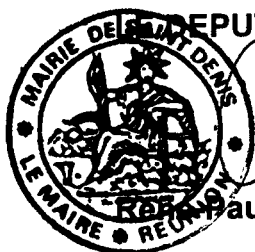
	MEMBRE DE (DE LA)	
- Ibrahim DINDAR	GIP/ GPV	Rapport n° 04/3-22
- Serge HOARAU	GIP/ GPV	
- Patricia SALIMINA	GIP/ GPV	
- René-Paul VICTORIA	Saint-Denis 2000	Rapport n° 04/3-23
- Ibrahim DINDAR	Saint-Denis 2000	et Rapport n° 04/3-39
- Gino PONIN-BALLOM	Saint-Denis 2000	
- Pascal HO-CHUI	Saint-Denis 2000	
- Jean-Jacques MOREL	SIDR	Rapport n° 04/3-29
- Ibrahim DINDAR	SIDR	
- Gino PONIN-BALLOM	SIDR	
<p>GIP/ GPV Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville Saint-Denis 2000 Contrat de Ville SIDR Société Immobilière du Département de La Réunion (au titre du mandat de Conseiller Général)</p>		
- René-Paul VICTORIA	acquéreur du terrain DT 120	Rapport n° 04/3-62

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

- hors application des Articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
ARRIVEES		
Nassimah DINDAR	à 15 h 34	au Rapport n° 04/4-01
Christian ALBANY	à 15 h 44	
Nathalie CLAIN	à 16 h 06	
Paul HOARAU	à 16 h 22	
Sudel FUMA	à 16 h 47	
DEPLACEMENTS		
Nathalie CLAIN	de 16 h 42 à 16 h 45	au Rapport n° 04/3-01
Patricia SALIMINA	de 16 h 42 à 16 h 47	au Rapport n° 04/3-01
Serge HOARAU	de 16 h 43 à 16 h 52	au Rapport n° 04/3-01
Albert LEBON	de 17 h 03 à 17 h 35	du Rapport n° 04/3-01 au Rapport n° 04/3-09
Claudine GERMAIN	de 17 h 28 à 17 h 30	au Rapport n° 04/3-06
Alain ARMAND	de 17 h 53 à 18 h 10	du Rapport n° 04/3-16 au Rapport n° 04/3-21
Nassimah DINDAR	de 18 h 09 à 18 h 10	du Rapport n° 04/3-20 au Rapport n° 04/3-21
DEPARTS		
Yasmina PANSBHAYA	à 16 h 22	au Rapport n° 04/3-01
Gilda BABY	à 17 h 21	au Rapport n° 04/3-06
Hajasoa PICARD	à 19 h 26	au Rapport n° 04/3-25 <i>procuration à Michel TAMAYA</i>
Alain ARMAND	à 19 h 43	au Rapport n° 04/3-30
Nassimah DINDAR	à 19 h 54	au Rapport n° 04/3-40 <i>procuration à Jean-Jacques MOREL</i>
Ibrahim DINDAR	à 20 h 26	au Rapport n° 04/3-62 <i>procuration à Gino PONIN-BALLOM</i>
Patricia SALIMINA	à 20 h 29	au Rapport n° 04/3-62
Erick FONTAINE	à 20 h 34	au Rapport n° 04/3-62

Le Député-Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 25 JUN 2004 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 43 sur 55.



DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA